

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2022_3_5

SEANCE DU MERCREDI 08 JUIN 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 08 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 15

Date de convocation du : 03 Juin 2022

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Aide à la réflexion
vers un programme
pluriannuel d'actions
"Petite Ville de Demain":
plan de financement -
Banque des Territoires**

Pouvoirs :

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PRADEL Céline, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Considérant que la Commune a été retenue pour participer au programme « Petites villes de demain ».

Considérant que celui-ci vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement et de l'économie. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Dans le cadre de la revitalisation de notre centralité, la commune de Jussac peut bénéficier d'un co-financement pour réaliser notre étude d'ingénierie pour une aide à la réflexion vers un programme pluriannuel d'actions "PVD" visant à sécuriser une ou des opérations d'investissement à venir dans toutes leurs dimensions : technique, économique, juridique, financière, commerciale, foncière, temporelle, de gouvernance...

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

DEPENSES

Etude d'ingénierie décisionnelle : 40000€ TTC

RECETTES

DETR 2022 : 12 000€ HT

Banque des Territoires : 20000 TTC

Autofinancement communal : 8000 TTC

L'échancier de réalisation de ce projet sera la suivant :

- juin 2022 : lancement de la consultation pour l'étude
- été 2022 : réalisation de l'étude
- automne 2022 : résultat de l'étude
- fin 2022 : choix du scénario

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'**APPROUVER** cette demande de financement auprès de la Banque des Territoires ;
- d'**ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ;
- de **SOLLICITER** l'aide de la Banque des Territoires à hauteur de 20000 € TTC ;
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents y afférents.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

